Au jour le jour

Vendredi 1er novembre : Solennité de la Toussaint. Messe à 10h à La Verpillière.

Samedi 2 novembre : **Commémoration des défunts.** Messes à :

- 9h à l'église de Saint-Quentin-Fallavier
- 18h à l'église de Satolas-et-Bonce
- en revanche, pas de messe dominicale anticipée à 18h30 à La Verpillière.

Dimanche 3 novembre : Un temps de **liturgie de la Parole** pour les enfants de 3 à 7 ans est proposé lors de la messe de 11h au CSP.

Samedi 9 novembre : Rencontre d'**Eveil à la Foi** pour les 3-7 ans et leurs familles, de 16h30 à 17h30 au CSP.

Dimanche 17 novembre : Messe avec les jeunes à 11h au Centre Saint-Paul.

- Pour les Amis de Saint Paul : de 10h à 16h.
- Pour le Paul4Teen : de 10h à 12h15.

Dimanche 24 novembre : Messe de la Saint-André à 10h à Roche. Par conséquent, pas de messe de 10h à L'Isle d'Abeau (mais celle de 11h au CSP aura bien lieu).

Vendredi 29 novembre : Démarrage de la **Prépa-Mariage** à 20h au CSP.

WE du 30 novembre - 1er décembre : Entrée en Avent

Reprise des lieux d'hiver pour les messes du week-end :

- Samedi 18h30 à l'église de Villefontaine-village
- Dimanche 10h à l'église de La Verpillière
- Dimanche 11h au Centre Saint-Paul à Villefontaine

- Un temps de **liturgie de la Parole** pour les enfants de 3 à 6 ans sera proposé lors de la messe de 11h au CSP.
- Soyez les bienvenus au **repas partagé** après la messe de 11h au CSP avec les participants du parcours 2 *Venez & Voyez*.

Samedi 14 décembre : **Repas de Noël**. Retenez la date !

*Retrouvez ce bulletin dans votre boite mail en vous inscrivant à la newsletter sur **sp4v.fr***
*Pour toutes remarques, questions : **sp4v.com@gmail.com***

Paroisse Saint-Paul-des-4-Vents
Centre Paroissial Saint-Paul
1 carré Léon Blum - 38090 Villefontaine
04 74 96 42 37 | sp4v.paroisse@gmail.com | www.sp4v.fr

Bulletin SP4V
Novembre 2019

Paroisse animée par la Communauté du Chemin Neuf

L'édito par le p. Gilles Rosset

Nous voici déjà en novembre : les feuilles se parent de couleurs magnifiques, le froid commence à se faire plus sensible, le Seigneur est partout présent dans sa création, nous pouvons rentrer dans la gratitude pour toutes ces occasions de le célébrer.

« Bénis le Seigneur, ô mon âme, n'oublie aucun de ses bienfaits » (Ps 102,1)

Ce mois s'ouvre avec la TOUSSAINT, la fête de tous les saints !

Suivie le lendemain par le jour où nous célébrerons les défunts, qui nous sont chers, et qui sont auprès du Père.

Le 11 novembre nous permettra de ne pas oublier l'importance de la paix et de faire mémoire de tous ceux qui y ont contribué.

Enfin, avec la fête du Christ Roi, nous nous préparerons à entrer, le dimanche suivant 1er décembre dans la période de l'Avent.

Quel beau programme en perspective !

Les yeux tournés vers le ciel ne doivent pas nous empêcher de voir également les choses plus terrestres car Dieu est « Seigneur du ciel et de la terre » (Mt 11,25).

Laissons-nous éclairer dans ce bulletin sur ce qui concerne l'économat, la gestion matérielle et financière.

Ce mois-ci, nous pouvons intercéder pour…

- **Le 2nd parcours *Venez et Voyez*** qui commence le vendredi 8 novembre.
- **Les 30 couples de fiancés** qui vont entamer leur préparation au mariage le vendredi 29 novembre.
- Les participants au **WE Alpha** les 30 nov. et 1er déc., temps souvent décisif et fécond autour de l'Esprit Saint !

Retour après Le 1er parcours *Venez & Voyez*

Ça y est, le parcours diocésain *Venez et Voyez* a démarré sur notre paroisse. La première session a accueilli sept couples demandant le baptême pour leur enfant et cinq paroissiens.

La convivialité des matinées et le contenu du parcours ont plu à tous. Les participants ont apprécié ce temps entre adultes pour découvrir la foi de l'église, partager leur cheminement et leurs questionnements, vivre un temps en paroisse. Cette session en tant que "serviteurs" a été très riche pour nous aussi. C'est un parcours qui demande de l'investissement de la part d'un grand nombre de personnes, mais qui en vaut vraiment le coup.

N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre pour une prochaine session !

Pour l'équipe Venez et Voyez,
Laurence et Lilian : sp4v.venezetvoyez@gmail.com

Quêtes, offrandes, denier…
Quelles différences ? À quoi ça sert ?

En préambule, rappelons que l'**Eglise ne vit que de dons, de nos dons**.
Réalité simple… mais fondamentale ! « Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie » nous exhorte Saint Paul (2 Co 9, 7). Les dons que nous faisons marquent de manière concrète notre appartenance à l'Eglise. Ils sont aussi le signe que nous croyons que tout ne nous appartient pas.

Ils peuvent prendre des formes diverses et sont complémentaires :

- La **quête** collectée lors des célébrations dominicales est destinée à couvrir les charges de fonctionnement de la paroisse : éclairage, chauffage, fleurissement, documentation, ...
- Les **quêtes impérées**. Ces quêtes particulières sont destinées soit à l'Eglise Universelle (4/an) soit à notre diocèse (2/an) : l'une pour la formation des séminaristes, l'autre pour soutenir la maison de Montvinay qui accueille les prêtres âgés.
- Les **offrandes de messes**. Remises au diocèse, elles contribuent à la rémunération des prêtres. Elles sont mutualisées et réparties de façon égale entre tous les prêtres du diocèse.
- Les **casuels**. Ces offrandes sont faites lors d'évènements particuliers : baptêmes, mariages, enterrements. Le diocèse propose des ordres de grandeur pour ces dons. A chacun ensuite de mettre en regard son offrande par rapport à ses possibilités ou, pourquoi pas quand c'est le cas, du budget de la fête.
- Les **dons courants**. Généralement anonymes, ils sont une aide spontanée apportée à la vie de la paroisse.

Quêtes, offrandes, denier… *(la suite)*

- La **contribution paroissiale**. C'est également une aide apportée à la vie de notre paroisse. Elle se fait à partir du site internet du diocèse (https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/ rubrique 'faire un don') et donne lieu à un reçu fiscal. On peut également donner par chèque à l'ordre de 'ADG CP 38'.
- La **contribution paroissiale immobilière**. Ce don est affecté à une opération concernant un bien immobilier paroissial. Elle est généralement temporaire et donne lieu à un reçu fiscal. Les travaux actuels du Centre paroissial Saint-Paul bénéficient de cette contribution. Le don se fait à partir du site internet du diocèse ou par chèque à l'ordre de 'ADG CPI 38'.
- Le **denier de l'Eglise**. C'est la ressource principale du diocèse. Le denier est consacré aux traitements des prêtres, à la formation des séminaristes, à la rémunération des laïcs en mission ou au service. Les dons au denier ouvrent également droit à un reçu fiscal.
  Combien donner au denier ? Certains diocèses proposent 1% de son revenu annuel ou 10 % du montant de son impôt. A chacun de voir, mais plus que le montant du don, c'est le fait de donner qui est important.

Le **budget de notre paroisse** était d'environ 105 000 euros en 2018. Ce budget était globalement à l'équilibre ces dernières années ; il le sera en 2019 grâce à vos dons !
Les principales **sources de financement** sont : les quêtes (35%), les casuels (36%), les cierges/dons/catéchisme/activités diverses (14%).
Les principales **dépenses** sont : les diverses activités de la paroisse (17%), les salaires (14% : secrétaire paroissiale à mi-temps + ménage), les frais de locaux (14%), les frais d'entretien et matériel (30%), la contribution de solidarité inter-paroisses reversée au diocèse (13%).
Les travaux réalisés au Centre Saint-Paul en 2018 (rénovation intérieure) et 2019 (étanchéité de la toiture) se sont élevés à 166 000 euros. Ils ont été financés via nos avoirs à la caisse des paroisses (fond de réserve constitué depuis 20 ans), des ventes immobilières (2017 et 2018) et une contribution paroissiale immobilière.

Le père Cyrille, curé de la paroisse, remercie chaleureusement tous ceux qui par leurs dons, ponctuels ou réguliers, quel qu'en soit le montant, donnent à notre paroisse les moyens de réaliser sa mission : célébrer, servir et annoncer !

Nouveau ! Application « La quête »

Oups, pas de monnaie dans votre poche pour la messe ?
Ouf, il y a maintenant l'appli « La quête » pour y remédier !

Force est de constater que toute une génération utilise de moins en moins pièces et billets mais en revanche dispose toujours d'un téléphone portable dans sa poche ! Alors dès maintenant nous vous invitons à télécharger sur votre smartphone l'appli gratuite La Quête. Désormais vous pouvez donner à la quête un montant réfléchi en amont, pendant ou en aval de la célébration, et ce de manière simple et 100% sécurisée. Essayez !